

Département du Nord
Arrondissement de CAMBRAI
Canton de CAUDRY

**COMMUNE DE SAINT MARTIN
SUR ECAILLON.**

Rue Maréchal Leclerc
59213 Saint-Martin-Sur-Ecaillon
Téléphone : 03 27 27 15 03
E-Mail : mairie@saintmartinsurecaillon.com

Nous, Michel DHANEUS, Maire de SAINT MARTIN/ECAILLON,

Vu le Code de la Route et notamment le chapitre 1er du titre 1er du livre 4 des parties législatives et réglementaire relatif aux pouvoirs de police de circulation,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.25, R 417.4, R 417.9, R 417.10 et R 417.11,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2211-1, L 2212-2, L 2213-1 à L 2213-6,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié portant instruction générale sur la signalisation routière,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1, 1ère à 8ème partie) approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977,

Vu la demande en date du 03/09/2021 de la société T.L.T. demeurant à INCHY pour la gêne qui sera occasionnée,

Considérant les risques encourus par les usagers de la route et les intervenants lors de ces travaux, il est nécessaire d'établir un arrêté de circulation.

ARRÊTONS :

Article 1 : Des travaux de remise en état du réseau d'eau vont être réalisés Rue du Miroir à BERMERAIN durant la période du 13 septembre au 29 octobre 2021 inclus. La circulation y sera donc interdite entre 8h00 et 17h00.

La Déviation se fera par SAINT MARTIN : de la Rue Pasteur, vers la Rue du Tordoir pour arriver dans la Rue de la Folie.

Article 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par la société T.L.T.

Article 3 : Toute infraction à cet arrêté fera l'objet de poursuites.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de SOLESMES
- A la société T.L.T.
- A la Commune de BERMERAIN.

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la notification et de la publication le 8 septembre 2021.

A SAINT MARTIN/ECAILLON, le 8 septembre 2021
le Maire, DHANEUS Michel.

